Image not found or type unknown

Travail sans être rémunéré

Par **josiane68**, le **20/04/2016** à **18:27**

Bonjour, J'ai travaillé durant 5 années, 2003 à 2008 pour l'entreprise de mon ex mari, gérant de cette société. Je n'ai été payé que la dernière année, 2009, par peur de mon ex d'être contrôlé. A raison de 36 jours d'affilés (marché de Noël), 12h par jour.
Y -a-t'il moyen de revenir sur ces impayés ?
Sachant que nous sommes aujourd'hui divorcé et que je détiens des parts dans cette entreprise.
Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés